

FICHE DESCRIPTIVE DE MINE

Document établi par l'Ecole du Génie d'Angers et mis en ligne par les soins du CPADD

IDENTIFICATION

Nom : VS 50

Pays : Italie

Type : Anti personnel

Action : Locale

Destination : Réelle

Mode de pose : Multiple



DESCRIPTION SOMMAIRE :

- Mine antipersonnel à action locale dispersable se caractérisant par 12 nervures radiales verticales.
- Le corps de la mine est en matière plastique de couleur vert armée ou sable. Il est parfaitement étanche.
- Le plateau de pression est recouvert d'une coiffe en caoutchouc souple, granuleux, de couleur noire.
- Sous la mine se trouve un alvéole destiné à recevoir le porte détonateur (couleur assortie à la mine). En position stockage, ce dernier est remplacé par une cale de couleur bleue.
- Le dispositif de sécurité de la mine est différent en fonction de son type de mise en œuvre :
 - Pose manuelle : goupille en matière plastique droite ou coudée, de couleur rouge.
 - Disperseur terrestre ou aérien : coiffe de sécurité recouvrant le plateau de pression et goupille de sécurité solidaire.
- A noter que la mine VS 50 peut être équipée du dispositif anti-relevage électronique VSAR 4 vissé sur son alvéole d'amorçage (en pose manuelle).
- Cette mine est dotée d'un dispositif antichoc pneumatique; l'allumeur ne fonctionne que lorsqu'il subit une pression suffisante et constante. Ce dispositif empêche son fonctionnement intempestif :
 - lors de la dispersion par hélicoptère (conteneur VSDM - 2080 mines),
 - lors de tentative de déminage par moyens mécaniques, pyrotechniques classiques et particuliers (F.A.E.).
- Il existe une version équipée d'un allumeur électronique anti-relevage d'aspect extérieur différent de celui de la mine VS 50 classique, appelée VS 50 EO3.
- Dimensions : Diam. 90 mm x Haut. 46 mm.
- Pression de fonctionnement de l'allumeur : 2,5 kg.
- Masse totale de la mine : 185 g.

- Efficacité : Provoque l'amputation traumatique du membre qui l'a actionnée.

FONCTIONNEMENT SOMMAIRE :

L'application d'un poids de 10 kg de façon continue sur le plateau de pression entraîne simultanément le remplissage du diaphragme antichoc pneumatique immobilisant le verrou de retenue et par l'intermédiaire du cylindre plongeur, la compression du ressort de percussion situé en amont du porte percuteur.

Le diaphragme antichoc étant rapidement rempli d'air celui-ci bloque le verrou. Le restant de l'air s'échappe par le trou calibré pour aller dans le corps de la mine.

La pression est continue, le porte percuteur grâce à son ressort comprimé pousse sur la griffe du verrou de retenue. De par la forme biseautée de la griffe de retenue du verrou, celui-ci appui sur le diaphragme antichoc et tend à le dégonfler.

La pression de l'air sous le plateau de pression diminue du fait que celle-ci s'échappe par le trou calibré, permettant ainsi à l'air du diaphragme de retourner sous le plateau et de s'échapper par le trou calibré.

Une fois le diaphragme suffisamment dégonflé le verrou de retenue pourra se décaler libérant ainsi le percuteur.

Le porte percuteur ainsi libéré est projeté sur l'amorce - détonateur M 41 qui initie la charge principale de la mine par l'intermédiaire d'un renforteur.

DESAMORCAGE ou NEUTRALISATION-DESTRUCTION :

Désamorçage :

- Pour des raisons de sécurité, la procédure de désamorçage de cette mine est classifiée. Elle ne peut être consultée que dans la rubrique "informations protégées" par les spécialistes dûment qualifiés.

Destruction sur place :

- Placer une charge de 100 g de PLANP au contact (latéral) du corps de la mine.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Lors de leur dispersion par hélicoptère, les mines VS 50 peuvent être mixées avec des mines AC VS 1,6.

- Conditionnement : Caisse plastique contenant 60 mines associées à deux boîtes de 30 détonateurs M 41 ou conteneur de 2080 mines.

- Autre version : VS 50 EO3.

Mise à jour : Janvier 2007/DFD.